



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 112768

Texte de la question

Mme Jacqueline Farreyrol interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les statistiques d'accidentologie. Une enquête effectuée montrait, d'une part, que 66 % des accidents se produisent en zone urbaine et, d'autre part, que les accidents sur les passages piétons sont responsables de plus d'un tiers des personnes tuées en ville. Au-delà de la lutte contre les excès de vitesse, c'est bien sur le respect du code de la route dans son ensemble que l'effort doit être porté. Du côté des conducteurs, le non-respect des passages piétons ou des feux oranges ou rouges, du sens de circulation pour les deux-roues, le fait pour ces mêmes deux-roues de rouler sur les trottoirs en ville, ou en franchissant une ligne blanche lorsque la chaussée est encombrée, le fait enfin de remonter les files de circulation sans respecter les distances obligatoires semblent être parmi les principaux facteurs d'accidentologie en ville. Elle souhaiterait savoir si le ministère a engagé des études afin de fiabiliser ces résultats et déterminer les efforts à entreprendre pour améliorer la situation.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Farreyrol](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112768

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6790

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)